

Nos principales missions

Conseil en gestion, conseil en matière fiscale, juridique ou sociale

Notre cabinet d'expertise comptable vous accompagne et vous conseille durant toute la durée de notre mission. Notre accompagnement de conseil est assuré par un seul interlocuteur et concerne les domaines suivants:

- Conseils en gestion : création d'entreprise, projets d'investissement, tableau de bord, gestion financière...
- Conseil en matière fiscale, sociale : aide au choix des régimes fiscaux, sociaux et du statut juridique, formalités administratives, déclarations, bulletins de paie, assistance lors des contrôles de l'administration...

Formation

Notre société est agréée organisme de formation continue. Nous pouvons assurer une formation personnalisée dans nos domaines d'activités : comptabilité, fiscalité, social, informatique (excel, word, certains logiciels comptables...)

Informatique

Nous n'assurons pas ce type de mission. En revanche les missions ci-dessous peuvent être confiées à des entreprises informatiques spécialisées avec lesquelles nous travaillons en collaboration et reconnues pour leurs compétences.

Ces missions peuvent être :

- L'aide au choix d'un logiciel comptable et à sa mise en place (paramétrage, sauvegarde...)
- Mise en place de la comptabilité informatisée au sein de votre entreprise selon les lois en vigueur.
- Audit du système d'information de votre entreprise.
- Gestion de projet pour la mise en place d'un système informatique (acquisition de PC, téléphonie sur IP, mise en place des réseaux...)
- Aide à la résolution des difficultés liées à l'organisation informatique.